



24 rue des Bleuets - 64000 PAU
SIRET 533 126 595 00016 - R.N.A. W643004980

Compte-rendu de la Réunion du Conseil d'Administration du 2 mai 2025

Etaient présents : Olivier JÉGOUZO
Felix RULLIERE
Jean SOUBERBIELLE GRADA
Edith BAGUET
Marie Thérèse PERMASSE-LABIE
Jean François MAISON
Sylvain SERRA

Excusés : José DA COSTA

Sur convocation du Président Olivier JÉGOUZO, nous nous sommes réunis au 24 rue des Bleuets où il a été proposé les sujets suivants :

- Demande de changement d'adresse
- Demande de subvention
- Disque dur
- Montant de l'adhésion

Pour le repas de quartier:

- Choix du plat principal
- Menu du repas
- Montant du repas par participant

Changement d'adresse de l'Association

Après la demande de la Préfecture de mise au point des dates entre le procès verbal de l'Assemblée générale et l'écriture des statuts, les documents seront corrigés et envoyés à la Préfecture.

Demande de subvention

Le mercredi 14 mai, Carine MONTMEAN "manager de quartier" viendra nous conseiller pour l'établir.

Disque dur

Le Président va s'occuper de l'achat.

Montant de l'adhésion 2025

Il a été convenu que le montant de l'adhésion sera de 7,00 € et 13.00 € par foyer (2 personnes ou +)

Repas de quartier

Pour rappel, notre repas de quartier aura lieu le samedi 14 juin.

Choix du plat principal

Les années précédentes le choix du plat principal qui était proposé était des grillades avec apport pour les participants du légume ou autre. Pour cette année, l'association vous propose un plat complet qui sera en l'occurrence une paella.

Menu proposé

Apéritif : boissons, charcuteries, crudités, amuses gueules etc....

Plat : paella - fromage - pain

Dessert : pâtisserie - café

Animations

Marche dans le quartier

Moment musical

Disposition en cas de mauvais temps

Au cas où le mauvais temps s'inviterait pour notre fête de quartier, nous demanderons aux personnes inscrites de venir chercher leur repas sur la placette.

Montant du repas

Enfants de 7 à 12 ans : 8,00 €

Adultes adhérent : 12,00 €

Personne non adhérente : 20,00 €

Les sujets étant épuisés, la séance est levée.

Pau le 5 mai 2025

Le Président

Olivier JÉGOUZO